

## Agent de Voirie- H/F

### Grade :

Cadre d'emploi des Adjointes Techniques, ATP 2eme Classe ; ATP 1ere classe.

### Descriptif de l'employeur :

Commune de la Ville-du-Bois, département de l'Essonne.

Commune de 7 800 habitants en pleine croissance démographique.

### Descriptif du service :

Au sein de la Direction des Services Techniques répartie en 6 pôles techniques et 1 pôle administratif comprenant 39 agents vous serez chargé(e) de l'entretien de la Voirie-Propreté Urbaine.

### Description des missions :

Placé sous l'autorité du Responsable Voirie-Propreté Urbaine de la Ville-du-Bois, vous serez chargé(e) du secteur de l'entretien de la voirie communale, des travaux en régie de votre secteur et de la participation à l'astreinte neige, et à ce titre vous aurez pour principales missions :

#### Pour la partie Voirie :

- Pose de barrières, de signalisation verticale ou horizontale,...
- Réaliser tous travaux de maçonnerie sur l'espace public
- Poser le mobilier urbain (bancs, poubelles, barrières, plots)
- Reboucher les nids de poule et pose d'enrobé à froid, grave ciment,...
- Diagnostiquer les dégradations, enlever les tags
- Aider au désherbage, binage des voiries, missions ponctuelles en fonction du besoin.
- Préparation et mise en place de dispositifs de sécurité d'urgence des sites avant l'intervention
- Réaliser l'entretien du matériel et la propreté de son véhicule
- 

#### Pour la partie Propreté Urbaine :

- Collecter les sacs poubelles des corbeilles dans les espaces publics
- Ramasser les restes à charges et dépôts sauvages
- Nettoyage de la voirie, utilisation d'un Glutton
- 

#### Pour la partie viabilité hivernale :

- Le salage préventif et curatif des voiries en astreinte neige. (3 agents par astreinte)
- Le salage préventif et curatif des trottoirs
- Le déneigement des accès aux bâtiments communaux suivant un planning préétabli

#### Profil du candidat :

Titulaire d'un diplôme niveau 5 en spécialité VRD – et/ou Maçonnerie vous justifiez d'une expérience opérationnelle de plusieurs années dans ce secteur. Permis B indispensable.

#### Connaissances de bases :

- Technique et maîtrise des métiers de base en secteur Voirie (peinture, maçonnerie,...)
- Réglementation et respect des règles liées à la sécurité au travail, port des EPI

#### Qualités requises :

- Bon relationnel et sens du travail en équipe
- Savoir s'organiser afin de respecter les délais et informer son responsable N+1
- Sens des responsabilités, disponibilité, astreinte neige
- Bonne aptitude physique et aucune restriction au port de charge lourdes
- Autonomie et rigueur dans son travail, savoir rendre compte de son activité

#### Emploi permanent, temps complet :

Poste à 35 heures hebdomadaires sur 4,5 jours.

5 semaines de CA, COS, CNAS

Horaires : 8h00-12h00 et 13h00-17h15 du lundi au jeudi. Vendredi 8h00-12h00

Poste à pouvoir à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Les candidatures et CV détaillés sont à faire parvenir de préférence par mail à :

Monsieur le Maire

Place du Général de Gaulle

91620 La Ville du Bois  
[hressourceshumaines@lavilledubois.fr](mailto:hressourceshumaines@lavilledubois.fr)